

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Alexandra Coutu

<https://www.cadre21.org/membres/8052e358e32d0e0562eeb426>

Date d'obtention : 2021-02-18 18:41:17

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que la formation est une façon de simplifier et d'uniformiser l'intervention auprès des jeunes par le biais de la trousse. Elle permet de rester objective et de prendre la situation en main dans un court intervalle de temps.

Les étapes d'intervention dans le milieu scolaire sont précisés et simple à appliquer (aide-mémoire au besoin).

L'objectif est de limiter la propagation et de préserver l'intégrité des jeunes. Le fait d'impliquer certains partenaires apportent des outils aux victimes, mais également aux jeunes qui doivent faire une rencontre de sensibilisation avec le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Intervenir de façon "équitable" en posant les mêmes questions, grâce au questionnaire, me permettra de rester objective sans entrer dans le jugement. Ça permet de m'assurer que chacune de mes interventions en lien avec les "sextos" seront résolus de la même façon.

Les données sur les statistiques des jeunes qui ont vécu cette situation m'a beaucoup touchée. Je pense que ça va également me permettre d'être plus rassurante auprès des victimes et de m'assurer qu'ils auront tout le support et les démarches nécessaires.

La situation sera également prise en charge plus rapidement pour augmenter le degré de sécurité de tous.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Premièrement, jamais chercher à obtenir un aperçu des photos/vidéos en circulation puisque ça constitue une infraction criminelle. Le questionnaire permet de comprendre la situation adéquatement, sans en voir plus.

Deuxièmement, de bien respecter les étapes de l'intervention qui sont expliqués dans la trousse. Je peux me servir de l'aide-mémoire au besoin. Mais également, de rester dans les questions qui doivent être posées. Une approche rassurante, mais surtout objective est de mise. Je pense que la trousse apporte tout ce dont je vais avoir besoin pour bien être outillé à intervenir dans ces situations.